**17ème RALLYE ORTHEZ-BEARN**

**4, 5 et 6 août 2017**

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Dans le cadre du RALLYE ORTHEZ-BEARN: « **seuls les médias possédant le badge FFSA 2017 (donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentants un média spécifiquement accrédité pour couvrir l’évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance** **prise, pour l’ensemble de l’épreuve, par l’organisateur. »** Si vous n’êtes pas couvert par la présentation du badge médias 2017 FFSA ou de la carte de presse nationale des journalistes professionnels, l’Ecurie « ORTHEZ-BEARN » vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité **imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux cameramen (Zone Verte). En dehors de ces zones, il est strictement interdit (même aux professionnels qui sont accrédités) de filmer ou de photographier dans des endroits interdits. Les contrevenants seront immédiatement exclus des spéciales et se verront retirer les chasubles.**

Je soussigné :

Nom : …………………………………………………… Prénom : ………………………………………………………

Adresse :……………………………………………………………………………………………….

Ville :…………………………………………………………………………………………………….

Code postal :…………………………………………………………………………………………..

Média représenté :…………………………………………………………………………………

Tél portable : ………………………………………………………………………………………….

**Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du RALLYE ORTHEZ-BEARN en cas d’accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.**

Fait à le

Signature de l’intéressé

**IMPORTANT** : La signature de ce formulaire indique que le requérant est bénéficiaire d’une assurance responsabilité civile et d’une assurance accident couvrant son activité. Une copie devra être jointe avec la demande d’accréditation. L’organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.